

## PRÉVENTION DES PÉNURIES DE MÉDICAMENTS :

### L'ACADÉMIE S'INQUIÈTE DES PROPOSITIONS DE MASSIFICATION DES ACHATS

*Un groupement d'acheteurs hospitaliers publics français a récemment présenté son Programme<sup>1</sup> pour lutter contre les ruptures et pénuries de produits de santé au quotidien et en situation de crise sanitaire. Après analyse des propositions contenues dans ce programme, l'Académie s'inquiète des conséquences en termes de massification des achats hospitaliers, laquelle risque a contrario d'aggraver davantage les pénuries de médicaments.*

Notre Académie a publié de nombreuses recommandations depuis plus de cinq ans dans le domaine des pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux qui ont été en partie reprises par les pouvoirs publics.

L'Académie considère que tout projet de massification des achats, tel celui présenté par ce groupement d'acheteurs hospitaliers, va à l'encontre de ses recommandations faites pour limiter les pénuries de médicaments. Dans son dernier « **Livre blanc** » de février 2023<sup>2</sup> sur ce sujet, notre Académie a en particulier indiqué que « **Réduire le champ géographique des appels d'offres permettrait d'améliorer la sécurité de l'ensemble** ».

Le modèle proposé, qui accélère encore le gigantisme des marchés, éliminera progressivement les fournisseurs de taille moyenne et petite. Où sera le bénéfice pour le patient, pour notre collectivité nationale ? Lors des auditions menées par l'Académie, des pharmaciens hospitaliers ont d'ailleurs alerté l'Académie sur le fait qu'en 2022, déjà, pour certains marchés, des industriels n'ont pas été en mesure de répondre à certains appels d'offres lancés par leurs hôpitaux ou leurs groupements. Or, ce projet conduira à **une massification encore plus importante des achats hospitaliers** sur le territoire français, massification qui constitue dès à présent une des causes importantes des pénuries observées dans les hôpitaux français. De plus, il se heurtera à de multiples problèmes techniques de mise en place qui sont sous-estimés.

La massification des achats a aussi pour effet de limiter l'offre de fournisseurs alternatifs rapidement mobilisables en cas de pénurie. Dans son Livre blanc, l'Académie de Pharmacie recommandait ainsi « **d'interdire les appels d'offre nationaux et au contraire de prévoir des appels d'offres régionaux pour une répartition des risques équilibrée** ». La multi-attribution favorise la participation des PME aux appels d'offres lancés dans les domaines thérapeutiques stratégiques, en leur réservant une part des marchés. L'Académie rappelle qu'en France, 40 % des médicaments sont produits par des PME qui n'ont pas majoritairement la capacité industrielle de répondre à des appels d'offres massifs et pourraient ainsi être progressivement déstabilisées voire éliminées. **L'actuel dispositif avec divers acheteurs hospitaliers dont plusieurs groupements similaires, préserve ainsi l'environnement industriel français.**

**L'Académie souhaite donc alerter l'ensemble des décideurs sur les risques associés à ce projet qui ne fera que fragiliser encore davantage la situation française en matière de pénuries de médicaments.**

Pour prévenir les tensions et les ruptures, le véritable enjeu a été bien identifié par la DGOS pendant la crise sanitaire : c'est celui **du suivi direct des stocks dans les PUI des établissements de santé**, afin de faciliter la solidarité nationale, grâce à l'approvisionnement des établissements en tension, tout en évitant dans d'autres les surstocks qui conduisent à des destructions de stocks par dépassement des délais de péremption. C'est effectivement face aux difficultés d'approvisionnement en médicaments de réanimation qu'un dispositif national permettant le suivi de l'état des stocks dans les PUI des établissements de santé a été déployé. **Cette régulation nationale a fait ses preuves et permis aux ARS l'ajustement des stocks de médicaments prioritaires** entre les établissements de santé, voire procéder à des dépannages en cas de besoin. Fort de cette expérience et dans un contexte de tension régulière en médicaments, la DGOS a sollicité l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) pour le développement d'un outil performant, lequel est opérationnel depuis novembre 2020, **mais malheureusement peu utilisé.**

L'Académie estime que **l'utilisation par les établissements hospitaliers de cet outil ferait davantage sens** pour la sécurité de nos concitoyens, qu'un dispositif gigantesque d'achat et d'approvisionnement, qui ne peut qu'inciter les entreprises pharmaceutiques à se retirer du marché français, aggravant ainsi encore les pénuries de médicaments.

\* \*  
\*

<sup>1</sup> [https://www.uniha.org/wp-content/uploads/2023/05/CP\\_UniHAppro\\_20230523.pdf](https://www.uniha.org/wp-content/uploads/2023/05/CP_UniHAppro_20230523.pdf)

<sup>2</sup> [https://www.acadpharm.org/dos\\_public/LIVRE\\_BLANC\\_PENURIES\\_MEDICAMENTS\\_ANP\\_02\\_2023.PDF](https://www.acadpharm.org/dos_public/LIVRE_BLANC_PENURIES_MEDICAMENTS_ANP_02_2023.PDF)